



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/119
S/16379
1er mars 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Point 71 de la liste préliminaire*
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER
SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 29 février 1984, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les derniers renseignements disponibles au sujet des activités de colonisation israéliennes dans les territoires arabes occupés au cours des mois de novembre et de décembre 1983 (voir annexe I) ainsi qu'au mois de janvier 1984 (voir annexe II). Parmi ces activités, menées en violation des principes du droit international relatifs à l'occupation militaire et, en particulier, des Conventions de La Haye de 1907 et de la quatrième Convention de Genève de 1949, figure la confiscation de terres arabes aux fins de la création de nouvelles colonies.

Nul n'est besoin que j'appelle votre attention sur les dangers que la poursuite de cette politique fait peser sur la paix et la sécurité ainsi que sur les perspectives d'une paix dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 71 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Aboullah SALAH

* A/39/50.

ANNEXE I

Activités de colonisation menées par Israël au cours des mois de
novembre et décembre 1983

Au cours de décembre 1983, les autorités d'occupation ont créé les deux colonies suivantes :

1. Tselef. Cette colonie a été créée le 20 décembre 1983 sur les terres du village d'Allar dans le district de Tulkarm.

2. Ramat Ha Sharon (B). Cette colonie a été créée le 23 décembre 1983 dans la partie nord de la rive occidentale et elle comprend 500 logements destinés à héberger des jeunes couples.

Au cours des mois de novembre et décembre 1983, les autorités israéliennes ont confisqué sur la terre de la rive occidentale les parcelles de terrain ci-après :

1. 400 hectares de terres d'Al-Yamun (district de Jenin) confisqués le 3 novembre 1983.

2. 4 000 dunums de terres d'Al-Jib, à 18 kilomètres de Qalqiliya, confisqués le 5 novembre 1983.

3. 900 dunums des terres de Rafat (district de Jérusalem) confisqués le 15 novembre 1983.

4. 6 000 dunums des terres de Beit Awla (district de Hébron) confisqués le 17 novembre 1983.

5. 1 000 dunums des terres de Beituniya confisqués le 23 novembre 1983.

6. Sept dunums des terres de Ramallah, confisqués le 23 novembre 1983.

7. 2 000 dunums des terres de Kharas (district de Hébron) confisqués le 24 novembre 1983.

8. Six dunums des terres appartenant à M. Iskandar Budur, de Beit Sahur, confisqués le 9 décembre 1983.

De plus, un certain nombre de renseignements nous sont parvenus au sujet des colonies dont la création est envisagée pour les mois qui viennent :

1. Selon le quotidien israélien Dayar du 15 novembre 1983, la Commission ministérielle chargée des affaires de la colonisation aurait décidé le 14 novembre 1983 de créer de nouvelles colonies sur la rive occidentale, à savoir :

a) Beit Mansariya, colonie agricole qui accueillera 120 familles, sera implantée au nord de l'ouest de Arabah;

b) Moul Nevo, colonie agricole destinée à accueillir 120 familles, sera implantée à six kilomètres au nord de Jéricho.

2. Selon le périodique israélien Hatsofeh du 25 décembre 1983, le Ministère israélien du logement, en coopération avec l'Agence juive, a décidé de transformer la colonie militaire Nahal de Yitshar, qui est située sur la route reliant Naplouse à Jérusalem, en une colonie civile et de créer une autre colonie à proximité.

3. Le quotidien israélien Davar du 29 décembre 1983 affirme que six colonies militaires Nahal seront créées prochainement dans le nord de la rive occidentale ainsi qu'au sud du mont Hébron.

Le Ministre chargé des affaires
du territoire occupé,

Shawkat MAHMUD

ANNEXE II

Activités de colonisation menées par Israël au cours du mois de janvier 1984

Au cours du mois de janvier 1984, les autorités d'occupation ont créé une nouvelle colonie. Cette colonie, dénommée Sdemot Mehola, est située au nord de la vallée du Jourdain et c'est la seconde colonie de la région qui est peuplée de juifs religieux. Les travaux de colonisation ont commencé le 17 janvier 1984. En outre, en ce qui concerne les colonies qu'Israël envisage de créer sur la rive occidentale au cours des prochains mois, on dispose des renseignements ci-après :

1. Le Conseil régional de la colonisation israélienne, qui est dirigé par Matti Binyamin, a décidé de créer quatre nouvelles colonies sur la rive occidentale; cette décision a été prise le 3 janvier 1984.
2. Les conseils locaux des colonies israéliennes ont décidé d'implanter sur la rive occidentale 20 nouvelles colonies de peuplement; cette décision a été prise le 3 janvier 1984.
3. Le Département de la colonisation de l'Agence juive a annoncé le 17 janvier 1984 qu'il avait établi un plan prévoyant la création de 14 colonies dans la région de Jérusalem d'ici 1987. Cela porterait à 36 le nombre de colonies de la région et ces nouvelles colonies accueilleraient 22 000 juifs supplémentaires.
4. Selon le quotidien israélien Al Ha Mishmar du 20 janvier 1984, une nouvelle colonie destinée à accueillir des juifs religieux serait bientôt implantée sur la rive occidentale. Elle serait dénommée Ganei Modi'in Hashontim et serait située sur la colline rocheuse, près du village de Na'lin (district de Ramallah) et serait exclusivement peuplée de 500 familles juives religieuses.

Le Ministre chargé des affaires
du territoire occupé,

Shawkat MAHMUD